

Evénement

« La CSG pourrait absorber l'impôt sur le revenu, avec une réelle progressivité »

THOMAS PIKETTY, 39 ans, est professeur à l'École d'économie de Paris et directeur d'études à l'EHESS. Ancien élève de l'École normale supérieure, diplômé de la London School of Economics, il a débuté comme enseignant au Massachusetts Institute of Technology. Marqué à gauche, il a soutenu Ségolène Royal pendant la campagne présidentielle de 2007. Ses travaux sur les inégalités de revenus aux Etats-Unis, ainsi que ceux de son collègue Emmanuel Saez, ont inspiré l'équipe du président américain Barack Obama.



Quelle réforme fiscale pour la France ?

DÉBAT *La fiscalité sera au cœur de la campagne présidentielle de 2012. Deux économistes publient déjà chacun un ouvrage sur la question. Ils s'accordent sur un point : notre système est hautement perfectible.*

Pas de doute : la fiscalité devient un sujet explosif. Le chantier de la réforme de l'ISF, lancé par Nicolas Sarkozy, suscite déjà de vifs débats à droite. Et le prochain rapport de la Cour des comptes sur la comparaison des systèmes fiscaux français et allemand va faire du bruit. Pour lancer le débat, trois chercheurs, Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, publient ce 27 janvier *Pour une révolution fiscale* (éd. Seuil), avec des propositions décapantes. Pour y voir plus clair sur ce dossier qui sera au cœur de la cam-

Propos recueillis
par
Vincent Beaufils,
Thierry Fabre
et Gaëlle Macke

PHOTOS :
Bruno Léry
pour Challenges.

pagne présidentielle, *Challenges* a demandé à Thomas Piketty et Christian Saint-Etienne (qui sortira un ouvrage sur le sujet en avril) de détailler leurs projets, totalement opposés. Au lecteur de juger.

Challenges. Qu'est-ce qui ne va pas dans notre système fiscal ?

Thomas Piketty. D'abord, il est complexe et peu transparent. Nous avons des prélèvements élevés, qui atteignent 45% du PIB, et la seule façon que ce soit soutenable pour les contribuables, c'est de les rendre compréhensibles. Ensuite, notre système est très peu progressif. Il

l'est un petit peu avec les classes moyennes : le taux d'imposition comprenant tous les prélèvements (impôt sur le revenu et CSG, cotisations sociales, TVA, ISF et taxes foncières) augmente légèrement avec les revenus pour atteindre 50% pour une personne gagnant 6 000 euros par mois. Mais pour les catégories les plus aisées, notre système est franchement régressif. Le taux d'imposition effectif décroît fortement pour les plus hauts revenus, chutant à 30-35% pour les 0,1% les plus aisés. Cela s'explique par le fait que le travail est surtaxé.



« Il faut rehausser la CSG de 8 à 15%, et simplifier l'impôt sur le revenu »

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE, 59 ans, est titulaire de la chaire d'économie industrielle au Conservatoire national des arts et métiers. Il est membre du Conseil d'analyse économique et du Cercle des économistes. Diplômé de la London School of Economics et de l'université Carnegie Mellon, il est passé par le FMI et l'OCDE. Centriste et libéral, il a participé au programme de François Bayrou pour la présidentielle de 2007 avant de quitter le MoDem. Il est conseiller du 1^{er} arrondissement et conseiller de Paris du groupe Centre et indépendants.

Christian Saint-Étienne. Notre système n'est ni efficace ni équitable. Sa complexité et son poids excessif sur le travail contribuent à affaiblir notre croissance. L'inefficacité du système est bien pire que les inégalités qu'il contient. Par ailleurs, avant toute réforme, n'oublions pas que la concurrence fiscale est totale dans l'Union, avec des risques importants de délocalisations fiscales. **Quelle réforme de l'impôt sur le revenu faut-il lancer ?**

T. P. L'impôt sur le revenu (IR) est le principal échec de notre fiscalité. Il a tellement été percé que ses recettes (50 milliards d'euros) sont passées de 4,5 à 2,5% du PIB en vingt ans. Alors qu'à l'étranger il représente, en général, trois à quatre fois plus. En France, il rapporte deux fois moins que la CSG. On pourrait même supprimer l'IR si on augmentait la CSG de seulement 4 points. Bref, cet impôt a tellement rétréci qu'il n'est plus réformable. Il faut le supprimer.

C. S.-E. Dès 2005, dans un rapport pour le Conseil d'analyse économique, j'avais dit que l'on ne pouvait plus continuer avec l'IR tel qu'il est. On lui a assigné une fonction de pu-

THOMAS PIKETTY, associé à Camille Landais et Emmanuel Saez, sort ce 27 janvier *Pour une révolution fiscale*, au Seuil.



Il a aussi créé *Revolution-fiscale.fr*, site doté d'un simulateur, où chacun peut imaginer sa réforme et en voir les effets.

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE met la touche finale à *L'Etat et votre argent : les vrais enjeux de la fiscalité*, attendu le 7 avril chez Bourin Editeur.

rition, avec des taux d'imposition très élevés. Mais pour le rendre supportable, on a créé des trous dans le gruyère, les nombreuses niches fiscales. Il faut donc élargir les bases et réduire le taux.

La fusion impôt sur le revenu-CSG est-elle la bonne solution ?

T. P. Oui. La seule façon de s'en sortir, c'est de supprimer purement et simplement l'IR, qui serait absorbé par la CSG. Ce nouvel impôt aurait la même assiette que la CSG, en taxant aussi les revenus de l'épargne, et serait prélevé à la source. Cette réforme, à prélèvements constants, permet de simplifier énormément le système : le nouvel IR remplace la CSG, l'IR actuel, le prélèvement libérateur, la prime pour l'emploi (PEE), le bouclier fiscal, l'impôt sur les plus-values, etc. Dans le livre, nous proposons un barème réduisant les impôts de 97% de la population, et les augmentant – de façon modérée – pour les 3% de revenus les plus élevés. Le barème serait progressif, atteignant 10% pour un revenu mensuel individuel de 2200 euros, 13% à 5000 euros et 25% à 10000 euros. On se rend compte qu'en élargissant la base,

grâce à la suppression des niches fiscales, on peut avoir des taux d'imposition très modérés pour l'immense majorité de la population.

C. S.-E. Je suis opposé à la fusion IR-CSG. La CSG telle qu'elle existe, proportionnelle et prélevée sur tous les revenus, rapporte beaucoup et est assez indolore. Si on la rend progressive, elle risque d'être mal acceptée. En gardant les deux impôts, on sécurise le système.

T. P. Cette position crée l'immobilisme. Il faut éviter le statu quo. Sécuriser un système totalement émietté, maintenant la CSG, l'IR, la PPE etc., ne me semble pas cohérent. Nous sommes le seul pays européen à avoir un système d'imposition aussi complexe !

C. S.-E. Je ne prône pas le statu quo. Ma réforme s'appuie sur la CSG, qui joue un rôle-clé : je propose de la faire passer de 8 à 15%. En même temps, il faudrait lancer une vaste simplification de l'impôt sur le revenu, qui n'aurait plus que trois tranches : un taux de 0% jusqu'à 7500 euros de revenu annuel (par part fiscale), de 15% jusqu'à ▶▶▶

60000 euros et de 30% au-dessus. Et toutes les niches fiscales seraient supprimées.

Au cœur de vos différences, il y a la prise en compte de la politique familiale dans notre fiscalité...

C. S.-E. Un des rares indicateurs au vert en France est la croissance démographique. La politique familiale y contribue et le quotient familial de l'IR en est un pilier. C'est pourquoi il faut garder un IR et donner aux contribuables le choix de le payer individuellement ou par foyer. Il ne faut surtout pas bousculer l'équilibre délicat qui donne envie aux ménages français de faire des enfants.

T. P. Quel conservatisme ! La politique familiale est une réussite et nous ne souhaitons pas toucher au niveau des transferts vers les familles. Mais le système du quotient familial est complexe, injuste et inefficace : plus les revenus sont élevés et plus il est avantageux, en donnant près de deux fois plus par enfant aux 5% les plus riches. On ne va pas repeupler la France avec 5% des familles ! Nous proposons un crédit d'impôt forfaitaire par enfant qui remplacerait l'ensemble des prestations familiales actuelles.

Comment taxer les hauts revenus ?

C. S.-E. C'est l'une de nos divergences. Thomas Piketty propose de prélever 60% des revenus de ceux qui gagnent plus de 100 000 euros par mois. C'est du matraquage ! Certes, le taux maximal actuel est de 49% (IR + CSG), mais les plus aisés sont loin de payer autant grâce aux multiples niches. Un taux de 60% pousserait les très riches à l'exil.

T. P. C'est du matraquage, mais cela laisse tout de même 40 000 euros par

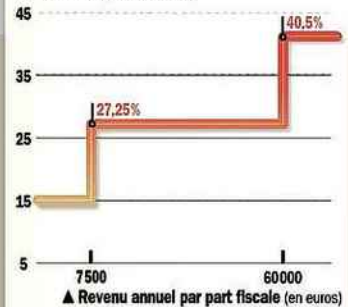
LE GRAPHIQUE DE CHRISTIAN SAINT-ETIENNE



« L'objectif de ma réforme est de rendre l'impôt plus efficace et mieux accepté, sans obérer la compétitivité. Je remonte fortement, à 15%, la CSG, qui a l'avantage d'être prélevée sur tous les revenus et d'avoir un prélèvement à la source, indolore. Et je conserve l'IR, pour ne pas passer le quotient familial à la trappe, mais je supprime toutes les niches qui le mitent et le réduis à trois tranches, pour les classes modestes, moyennes et les plus aisées. »

Simplifier l'impôt sur le revenu

▼ CSG+IR* (en % du revenu)



* Taux de CSG à 15%. Avec l'IR, le taux maximal de 40,5% s'applique au-delà d'un revenu de 180 000 euros par ménage.

« Les taux d'ISF sont beaucoup trop élevés. Je propose donc de les réduire de moitié. »

Christian Saint-Etienne

« L'ISF peut être amélioré. Le supprimer serait purement idéologique. »

Thomas Piketty

mois pour vivre, c'est-à-dire 40 fois le smic. C'est cela qui nous permet d'avoir des taux très modérés sur les classes moyennes supérieures, avec seulement 13% de taux d'imposition à 5 000 euros par mois et 25% à 10 000 euros par mois.

Le gouvernement veut taxer davantage les revenus du patrimoine. Qu'en pensez-vous ?

T. P. Pour moi, la seule façon d'équilibrer la fiscalité des revenus du travail et ceux du capital est d'intégrer ces derniers dans notre grand impôt fusionnant CSG et IR. Ainsi, tous les revenus, quelle que soit leur origine, seraient soumis à un même impôt simple, efficace et progressif.

C. S.-E. Voilà un point d'accord entre nous ! Je propose d'intégrer les revenus du patrimoine à l'IR avec une exception : les plus-values immobilières (même sur la résidence principale) et mobilières, qui seraient taxées à 15%, en plus de la CSG.

Faut-il supprimer l'ISF ?

T. P. L'ISF est un impôt moins bête que ceux qui frappent le patrimoine dans beaucoup de pays sous forme de supertaxe foncière. C'est cet im-

pôt foncier qui a été supprimé en Espagne et en Allemagne : l'impôt sur le patrimoine dans ces deux pays était très injuste, s'appuyant sur de vieilles valeurs cadastrales. Au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, la taxe foncière est bien plus élevée qu'en France. L'ISF a l'avantage de s'appuyer sur des valorisations immobilières au prix du marché et il permet de déduire les dettes. Cet impôt peut encore être amélioré, en réduisant les niches et en élargissant l'assiette (pas en la réduisant encore plus !). Mais le supprimer serait purement idéologique.

C. S.-E. Les taux d'ISF sont beaucoup trop élevés. Je propose donc de les réduire de moitié. Surtout, il est impératif d'exonérer le capital placé dans des actions d'entreprises industrielles et commerciales. Cet argent est investi dans la production française, et il faut éviter qu'il ne parte ailleurs.

L'ISF pousse-t-il les riches à l'exil ?

C. S.-E. C'est une réalité ! Selon Bercy, depuis 1981, l'ISF aurait poussé 4 000 à 5 000 gros patrimoines à l'exil fiscal. Si ces capitaux étaient restés en France, ils auraient rapporté, selon mes calculs, 6 à 8 milliards d'euros d'impôts par an, contre 4,5 milliards pour l'ISF en 2010. Et ce ne sont pas que les rentiers qui fuient, mais les entrepreneurs.

T. P. C'est un fantasme. En septembre, le Credit Suisse, qui n'est pas une institution gauchiste, a publié un rapport montrant que l'Hexagone était leader en Europe en nombre de millionnaires en dollars, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Jamais depuis la Belle Epoque les patrimoines ne se sont aussi bien portés. La priorité fiscale de la France devrait être de détaxer le travail, pas les patrimoines.

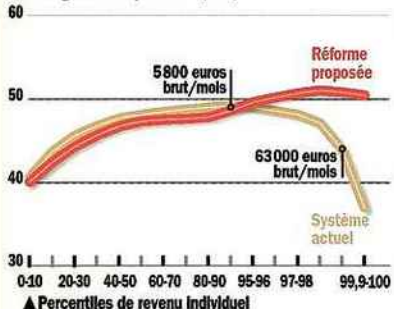
LE GRAPHIQUE DE THOMAS PIKETTY



« Le système actuel est opaque et inéquitable : plus les Français sont riches et moins ils paient d'impôts. Le taux d'imposition des plus aisés est même inférieur à celui des classes modestes et moyennes. La CSG doit absorber l'IR pour créer un seul impôt, sans niches, avec des taux plus bas mais progressifs. Notre barème à cinq niveaux d'imposition permet de corriger les inégalités criantes et de faire baisser la facture de 97% des Français. »

Rétablir un minimum de progressivité

▼ Taux global d'imposition* (en %)



* Comprend l'ensemble des prélèvements, cotisations sociales, TVA, les impôts sur le patrimoine (ISF, taxes foncières) et sur le revenu (CSG et IR).